

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU MARDI 17 DECEMBRE 2024 à 19h



Présent.e.s : Thierry BEBERT, Ondine DELATTRE, Caroline FABRE, Maryse FABRE, Jérôme GUGGISBERG, Benjamin MAILLAND, Jean-Gabriel MAYEUR, Pierre SIMON, Sébastien SOUDIEUX, Mathilde THIOU

Absent.e.s excusé.e.s : Sylvain MORINO ayant donné pouvoir à Benjamin MAILLAND

Président de séance : le maire, Maryse FABRE

quorum : 6

Secrétaire de séance : Pierre SIMON

Pierre SIMON est désigné secrétaire de séance.

Le PV de la dernière séance est approuvé à l'unanimité.

Vu à l'appel à projet pour la structuration et la gestion des différents bâtiments et activités de pleine nature, hors activités dites nordiques ; la conception, la structuration et l'exploitation d'une activité d'habitations légères de loisirs à Saint-François-de-Sales, la Porte Nature du domaine de Savoie Grand Revard" ;

Considérant le bail emphytéotique signé avec Atémia Exploitation en date du 11/01/2024,

Madame le Maire explique que le budget annexe "Restauration ski de fond", dédié aux financières de l'activité touristique liée aux bâtiments communaux situés sur le plateau nordique, devient sans objet.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé, et en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés, prononce la dissolution du budget annexe « restauration ski de fond » au 31 décembre 2024.

Dans le cadre de l'appel à projet pour le développement des habitats insolites et pour la gestion du chalet de La Plate diffusé du 2 au 16 décembre 2024, deux candidatures et une candidature ont respectivement été réceptionnées. Ces projets ont fait l'objet d'une présentation à l'assemblée et une analyse des offres sera présentée lors de la prochaine séance du Conseil Municipal pour arrêter le choix des candidats.

Au vu des résultats de fin d'exercice attendus, la délibération pour le vote de la subvention d'équilibre du budget annexe Carlines pour les exercices 2023 et 2024 est supprimée.

Considérant la demande de la direction de l'eau et l'assainissement de Grand Chambéry dans le cadre de la sécurisation en eau potable de la source de la Duis, et leur volonté d'acquérir les parcelles concernées,

Considérant qu'aucun ayant-droit ne s'est manifesté pour Monsieur MERMET Jean, domicilié « CHEZ Mme MERMET HUBERT LA MAGNE 73340 SAINT-FRANCOIS-DE-SALES », sans indication de date et lieu de naissance.

Références cadastrales	Lieu-dit	Superficie (en m ²)	Nature cadastrale
C 935	LES DUIS	5581	Pré

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé, et en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés, exerce ses droits en application des dispositions des articles L1123-1 2° et L1123-3 du CGPPP, Ce bien immobilier revient à la commune de SAINT-FRANCOIS-DE-SALES, à titre gratuit. Cette parcelle sera ensuite cédée à Grand Chambéry dans le cadre de leur compétence de la gestion de l'eau.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés, approuve les tarifs présentés ci-dessous, à intervenir à compter du 17 décembre 2024 :

site internet : www.ecoleagiter.fr / mail : contact@ecoleagiter.fr

TARIFS GITE COMMUNAL L'ECOLE A GITER / ST FRANCOIS DE SALES à compter du 17 décembre 2024						
	Printemps / automne (1/09 au 17/12 et 10/03 au 30/06)	Vacances d'été et entre janvier et février hors vacances	Vacances d'hiver	Vacances de Noël	Week End	Ponts 3 jours
GÎTE (€ TTC)	Tarif à la nuitée	Tarif à la nuitée	Tarif à la nuitée	Tarif à la nuitée	semaine	3 nuits
	A partir de 3 nuits	A partir de 3 nuits	A partir de 3 nuits	A partir de 3 nuits	Hors vacances scolaires	
Le nid d'aigle	43,0 €	46,0 €	50,0 €	51,0 €	95,0 €	140,0 €
Code tarif	T2024-01	T2024-07	T2024-13	T2024-19	T2024-25	T2024-31
Le cyclamen	47,0 €	49,0 €	65,0 €	68,0 €	120,0 €	170,0 €
Code tarif	T2024-02	T2024-08	T2024-14	T2024-20	T2024-26	T2024-32
La gélinotte	62,0 €	68,0 €	86,0 €	93,0 €	160,0 €	215,0 €
Code tarif	T2024-03	T2024-09	T2024-15	T2024-21	T2024-27	T2024-33
Le drosera	85,0 €	90,0 €	98,0 €	110,0 €	240,0 €	290,0 €
Code tarif	T2024-04	T2024-10	T2024-16	T2024-22	T2024-28	T2024-34
Les Creusates	130,0 €	145,0 €	155,0 €	170,0 €	390,0 €	510,0 €
Code tarif	T2024-05	T2024-11	T2024-17	T2024-23	T2024-29	T2024-35
Privatisation de la salle communale pour la période réservée	250,0 €	200,0 €	500,0 €	600,0 €	415,0 €	500,0 €
Code tarif	T2024-06	T2024-12	T2024-18	T2024-24	T2024-30	T2024-36
Autres prestations		Tarif	Code tarif	Cautions	Tarif	Code tarif
Location salle communale 1/2 journée		75 €	T2024-37	Nid d'aigle	200 €	T2024-45
Location salle communale journée		100 €	T2024-38	Cyclamen	200 €	T2024-46
Tarif à la nuitée (étape)		35 €	T2024-39	Gélinotte	300 €	T2024-47
Tarif camion : utilisation sanitaires et communs		8 €	T2024-40	Drosera	300 €	T2024-48
Tarif animaux de compagnie		5 €	T2024-41	Creusates	600 €	T2024-49
Recharge voiture Electrique		3 €	T2024-42	Salle communale	1 000 €	T2024-50
Location barbecue		Offert	T2024-43			
Location lit bébé		Offert	T2024-44			

La séance est levée à vingt-deux heures trente.

Rédigé par le secrétaire de séance, approuvé lors de la séance du 7 janvier 2025.

Maryse FABRE
Le Maire

Pierre SIMON
Le secrétaire de séance

